N° 24

46ème ANNEE



Correspondant au 15 avril 2007

الجمهورية الجسراترية الجمهورية الديمقرطية الشغبية

المركب الإرتبائية

إتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم فرارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Té1 : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A	C.C.P. 3200-50 ALGER
		(Frais d'expédition en sus)	TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. *Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.*

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 07-108 du 23 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 11 avril 2007 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement de la Présidence de la République
Décret présidentiel n° 07-109 du 23 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 11 avril 2007 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat
ARRETES, DECISIONS ET AVIS
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
Arrêté interministériel du 20 Safar 1428 correspondant au 10 mars 2007 complétant l'arrêté interministériel du 30 Ramadhan 1427 correspondant au 23 octobre 2006 portant nomination de juges assesseurs près les tribunaux militaires
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
Arrêté interministériel du 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007 fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya"
Arrêté interministériel du 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007 fixant les modalités de suivi et de l'évaluation du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya"
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de l'emploi (ANEM)
Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 portant désignation des membres du conseil d'administration
Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de l'emploi (ANEM)
Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de l'emploi (ANEM)
Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de l'emploi (ANEM)
Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de l'emploi (ANEM)

DECRETS

Décret présidentiel n° 07-108 du 23 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 11 avril 2007 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement de la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) :

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu le décret présidentiel du 11 Moharram 1428 correspondant au 30 janvier 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2007, au budget des charges communes :

Vu le décret présidentiel n° 07-24 du 11 Moharram 1428 correspondant au 30 janvier 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2007, à la Présidence de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2007, un crédit de deux cent trente-quatre millions neuf cent dix mille dinars (234.910.000 DA) applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-92 "Provision pour relèvement des salaires, du salaire national minimum garanti, et du minimum de pensions de retraites et d'invalidité".

- Art. 2. Il est ouvert, sur 2007, un crédit de deux cent-trente-quatre millions neuf cent dix mille dinars (234.910.000 DA) applicable au budget de fonctionnement de la Présidence de la République et aux chapitres énumérés à l'état annexé à l'original du présent décret.
- Art. 3. Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 23 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 11 avril 2007.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 07-109 du 23 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 11 avril 2007 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu le décret présidentiel du 11 Moharram 1428 correspondant au 30 janvier 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2007, au budget des charges communes :

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2007, un crédit de cent dix milliards cent dix huit millions deux cent quarante neuf mille dinars (110.118.249.000 DA) applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-92 "Provision pour relèvement des salaires du salaire national minimum garanti, et du minimum de pensions de retraites et d'invalidité".

- Art. 2. Il est ouvert, sur 2007, un crédit de cent dix milliards cent dix huit millions deux cent quarante neuf mille dinars (110.118.249.000 DA) applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés aux états annexés au présent décret.
- Art. 3. Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 23 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 11 avril 2007.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT SECTION SECTION SECTION SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES Lere Partie Personnel - Rémunérations d'activité 22.800.000 31-03 Chef du Gouvernement - Personnel vacataire et journalier - Salaires et accessoires de salaires. 70-768.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 33.03 Chef du Gouvernement - Personnel vacataire et journalier - Salaires et accessoires de salaires. 70-768.000		EIAI ANNEXE		
SECTION CHEF DU GOUVERNEMENT SOUS SECTION SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité 22.800.000 31-03 Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.	Nos DES CHAPITRES	LIBELLES		
CHEF DU GOUVERNEMENT SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES Ière Partie Personnel — Rémunérations d'activité 22.800.000		SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT		
SERVICES CENTRAUX				
10				
Personnel — Rémunérations d'activité				
31-03 Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires				
accessoires de salaires. 9.768.000 Total de la lère partie. 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 32.568.000 5.700.000 5.700.000 7ème Partie	31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales	22.800.000	
Total de la lère partie	31-03			
33-03 Chef du Gouvernement — Sécurité sociale			9.768.000	
Personnel — Charges sociales 5.700.000 Total de la 3ème partie		Total de la 1ère partie	32.568.000	
Personnel — Charges sociales 5.700.000 Total de la 3ème partie		3ème Partie		
33-03 Chef du Gouvernement — Sécurité sociale				
Total de la 3ème partie	33-03		5.700.000	
Dépenses diverses 6.000.000				
Total de la 7ème partie		7ème Partie		
Total de la 7ème partie		Dépenses diverses		
Total du titre III	37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	6.000.000	
Total de la sous-section I		Total de la 7ème partie	6.000.000	
Total de la section I		Total du titre III	44.268.000	
SECTION II COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 6ème Partie Subventions de fonctionnement Subvention à l'office national des statistiques (ONS) 37.344.000 Total de la 6ème partie 37.344.000 Total de la sous-section I 37.344.000 Total de la section II 37.		Total de la sous-section I	44.268.000	
COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 6ème Partie Subventions de fonctionnement 36-21 Subvention à l'office national des statistiques (ONS)		Total de la section I	44.268.000	
SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 6ème Partie Subventions de fonctionnement 36-21 Subvention à l'office national des statistiques (ONS)		COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION		
TITRE III MOYENS DES SERVICES 6ème Partie Subventions de fonctionnement 36-21 Subvention à l'office national des statistiques (ONS)		SOUS-SECTION I		
MOYENS DES SERVICES 6ème Partie Subventions de fonctionnement 36-21 Subvention à l'office national des statistiques (ONS)		SERVICES CENTRAUX		
6ème Partie Subvention à l'office national des statistiques (ONS). 37.344.000 Total de la 6ème partie. 37.344.000 Total du titre III. 37.344.000 Total de la sous-section I. 37.344.000 Total de la section II. 37.344.000				
Subventions de fonctionnement 36-21 Subvention à l'office national des statistiques (ONS)				
36-21 Subvention à l'office national des statistiques (ONS)				
Total de la 6ème partie	36-21		37.344 000	
Total du titre III	20 -1			
Total de la sous-section I				
Total de la section II				

ETAT ANNEXE

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	50.466.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.350.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	83.000
	Total de la 1ère partie	51.899.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	12.617.000
	Total de la 3ème partie	12.617.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions	5.003.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile	39.232.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	5.580.000
36-05	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	6.668.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	4.433.000
36-07	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique	7.200.000
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration	23.283.000
	Total de la 6ème partie	91.399.000

27 Rabie El Aouel	1428
15 avril	2007

6

Nos DEC	ETAT ANNEXE (suite)	CDEDIMO OVIVIO
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	5.933.496.000
	Total de la 7ème partie	5.933.496.000
	Total du titre III	6.089.411.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	22.296.000
	Total de la 4ème partie	22.296.000
	Total du titre IV	22.296.000
	Total de la sous-section I	6.111.707.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.750.824.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	41.813.000
	Total de la 1ère partie	1.792.637.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	437.706.000
55 15	Total de la 3ème partie	437.706.000
	Total du titre III.	2.230.343.000
	Total de la sous-section II	2.230.343.000
	Total de la sous section II	2.250.545.000

27	Rabi	e El	Aouel	1428
15	avril	200	7	

7

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
HAITIKES	SOUS-SECTION III	EN DA
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales	504.000
	Total de la 1ère partie	504.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	126.000
	Total de la 3ème partie	126.000
	Total du titre III	630.000
	Total de la sous-section III	630.000
	SOUS-SECTION IV CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Rémunérations principales.	2.724.000
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	188.000
	Total de la 1ère partie	2.912.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	681.000
	Total de la 3ème partie	681.000
	Total du titre III	3.593.000
	Total de la sous-section IV	3.593.000
	Total de la section I	8.346.273.000

27 Rabie El Aouel	1428
15 avril	2007

8

	ETAT ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA	
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	8.005.000.000	
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	19.100.000	
	Total de la 1ère partie	8.024.100.000	
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	2.002.000.000	
	Total de la 3ème partie	2.002.000.000	
	Total du titre III	10.026.100.000	
	Total de la sous-section I	10.026.100.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et		
31-13	journalier — Salaires et accessoires de salaires	54.000.000	
	Total de la 1ère partie	54.000.000	
	Total du titre III	54.000.000	
	Total de la sous-section II	54.000.000	
	Total de la section II	10.080.100.000	
	SECTION III		
	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	2.300.000.000	
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.800.000	
	Total de la 1ère partie	2.301.800.000	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	950.000.000
	Total de la 3ème partie	950.000.000
	Total du titre III	3.251.800.000
	Total de la sous-section I	3.251.800.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et	
	journalier — Salaires et accessoires de salaires	56.000.000
	Total de la 1ère partie	56.000.000
	Total du titre III	56.000.000
	Total de la sous-section II	56.000.000
	SOUS-SECTION III	
	UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Unité nationale d'instruction et d'intervention — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	20.000.000
	Total de la 1ère partie	20.000.000
	Total du titre III	20.000.000
	Total de la sous-section III	20.000.000
	Total de la section III	3.327.800.000
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	5 420 000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	5.430.000
	accessoires de salaires	2.010.000
	Total de la 1ère partie	7.440.000

EIAI ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie	_	
	Personnel — Charges sociales		
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	1.358.000	
	Total de la 3ème partie	1.358.000	
	Total du titre III	8.798.000	
	Total de la sous-section I	8.798.000	
	Total de la section IV	8.798.000	
	SECTION VI		
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	4 6 9 49 9 9 9	
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et	16.840.000	
01 00	journalier — Salaires et accessoires de salaires	880.000	
	Total de la 1ère partie	17.720.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	4.400.000	
	Total de la 3ème partie	4.400.000	
	Total du titre III	22.120.000	
	Total de la sous-section I	22.120.000	
		22.120.000	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales	270.235.000	
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et		
	journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.690.000	
	Total de la 1ère partie	274.925.000	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVER EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	67.559.000
33-13		67.559.000
	Total de la 3ème partie	342.484.000
	Total de la sous-section II	342.484.000
	Total de la section VI	364.604.000
		304.004.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la garde communale — Rémunérations principales	1.500.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	658.000
	Total de la 1ère partie	2.158.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre III	3.158.000
	Total de la sous-section I	3.158.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales	4.000.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	740.000
	Total de la 1ère partie	4.740.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	1.000.000
22 10	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre III	
	Total de la sous-section II	5.740.000
	Total de la section VII	5.740.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	8.898.000 22.136.473.000

27	Rabie	El	A	ouel	1428	
		1.	5 ล	vril	2007	

12

ETAT ANNEXE

	ETAT ANNEXE	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	94.907.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.180.000
	Total de la 1ère partie	107.087.000
	·	107.087.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	39.819.000
	Total de la 3ème partie	39.819.000
	Total du titre III	146.906.000
	Total de la sous-section I	146.906.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales	54.150.000
	Total de la 1ère partie	54.150.000
	Total du titre III	54.150.000
	Total de la sous-section II	54.150.000
	Total de la section I	201.056.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	201.056.000

ETAT ANNEXE

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	48.282.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	30.000
	Total de la 1ère partie	48.312.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	12.070.000
	Total de la 3ème partie	12.070.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)	59.060.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	4.200.000
	Total de la 6ème partie	63.260.000
	Total du titre III	123.642.000
	Total de la sous-section I	123.642.000
	SOUS-SECTION II SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales	992.778.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.210.000
	Total de la 1ère partie	998.988.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	240.404.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	248.194.000
	Total de la 3ème partie	248.194.000
	Total du titre III Total de la sous-section II	1.247.182.000
	Total de la section I	1.370.824.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales	16 459 000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	16.458.000 60.000
	Total de la 1ère partie	16.518.000
	2ème Partie	
	Pensions et allocations	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de services et pour dommages corporels	6.324.000
	Total de la 2ème partie	6.324.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	5.694.000
	Total de la 3ème partie	5.694.000
	Total du titre III	28.536.000
	Total de la sous-section I	28.536.000
	SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales	955.410.000
	Total de la 1ère partie	955.410.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	238.852.000
	Total de la 3ème partie	238.852.000
	Total du titre III	1.194.262.000
	Total de la sous-section II	1.194.262.000
	Total de la section II	1.222.798.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	2.593.622.000
	SCCaux	4.393.044.000

ETAT ANNEXE

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES FINANCES	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	65.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accesoires de salaires	3.000.000
	Total de la 1ère partie	68.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	16.250.000
	Total de la 3ème partie	16.250.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	8.400.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	212.460.000
	Total de la 6ème partie	220.860.000
	Total du titre III	305.110.000
	Total de la sous-section I	305.110.000
	Total de la section I	305.110.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales	30.276.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.687.000
	Total de la 1ère partie	31.963.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	7.569.000
	Total de la 3ème partie	7.569.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil	
	national de la comptabilité	1.177.000
	Total de la 7ème partie	1.177.000
	Total du titre III	40.709.000
	Total de la sous-section I	40.709.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales	583.200.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	24.038.000
	Total de la 1ère partie	607.238.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	145.800.000
	Total de la 3ème partie	145.800.000
	Total du titre III	753.038.000
	Total de la sous-section II	753.038.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et des centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	750.000
	Total de la 1ère partie	750.000
	Total du titre III	750.000
	Total de la sous-section III	750.000
	Total de la section II	794.497.000

Nos DES		CREDITS OUVERT
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	916.326.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.000.000
	Total de la 1ère partie	929.326.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des douanes— Sécurité sociale	229.081.000
	Total de la 3ème partie	229.081.000
	Total du titre III	1.158.407.000
	Total de la sous-section I	1.158.407.000
	Total de la section III	1.158.407.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des impôts— Rémunérations principales	87.682.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.503.000
	Total de la 1ère partie	91.185.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	21.950.000
	Total de la 3ème partie	21.950.000
	Total du titre III	113.135.000
	Total de la sous-section I	113.135.000

27	Rabie	El	A	ouel	1428	
		1:	5 a	vril	2007	

	ETAT ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Service déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	1.086.000.000
31-13	Service déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	83.970.000
	Total de la 1ère partie	1.169.970.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Service déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	271.500.000
	Total de la 3ème partie	271.500.000
	Total du titre III	1.441.470.000
	Total de la sous-section II	1.441.470.000
	Total de la sous-section II	1.441.470.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et des centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	24.383.000
	Total de la 1ère partie	24.383.000
	Total du titre III	24.383.000
	Total de la sous-section III	24.383.000
	Total de la section IV	1.578.988.000
	SECTION V	
	DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
24.04	Personnel — Rémunérations d'activité	4.5.0.5
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	15.912.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.088.000
	Total de la 1ère partie	17.000.000

27	Rabie	El	Aouel	1428
15	avril 1	nn	7	

ETAT	ANNEXE	(suite))
-------------	--------	---------	---

ETAT ANNEXE (suite)			
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	3.978.000	
	Total de la 3ème partie	3.978.000	
	Total du titre III	20.978.000	
	Total de la sous-section I	20.978.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales	469.542.000	
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	40.500.000	
	Total de la 1ère partie	510.042.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	117.385.000	
	Total de la 3ème partie	117.385.000	
	Total du titre III	627.427.000	
	Total de la sous-section II	627.427.000	
	GOVE SECTION IN		
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES		
	ET DES CENTRES FINANCIERS		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
21.22			
31-23	Hôtels des finances et des centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.600.000	
	Total de la 1ère partie	3.600.000	
	Total du titre III	3.600.000	
	Total de la sous-section III	3.600.000	
	Total de la section V	652.005.000	

27	Rabie	El A	Aouel	1428
		15	avril	2007

ETAT ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales	46.390.000	
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	863.000	
	Total de la 1ère partie	47.253.000	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	11.597.000	
	Total de la 3ème partie	11.597.000	
	Total du titre III	58.850.000	
	Total de la sous-section I	58.850.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales	85.452.000	
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.475.000	
	Total de la 1ère partie	90.927.000	
	3ème Partie		
22.12	Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	21.363.000	
	Total de la 3ème partie	21.363.000	
	Total du titre III	112.290.000	
	Total de la sous-section II	112.290.000	

27	Rabie El Aouel	1428
15	avril 2007	

2

ETAT	ANNEXE	(suite))
-------------	--------	---------	---

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION III		
	SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET - EQUIPEMENT		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales.	89.892.000	
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.175.000	
	Total de la 1ère partie	96.067.000	
	3ème Partie		
33-23	Personnel — Charges sociales	22 472 000	
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale	22.473.000	
	Total de la 3ème partie	22.473.000	
		118.540.000	
	Total de la sous-section III	118.540.000	
	1 otal de la section VI	289.680.000	
	SECTION VII		
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	15 no Postio		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	30.186.000	
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires		
	et accessoires de salaires	1.150.000	
	Total de la 1ère partie	31.336.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	7.546.000	
	Total de la 3ème partie	7.546.000	
	Total du titre III	38.882.000	
	Total de la sous-section I	38.882.000	
	Total de la section VII	38.882.000	
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	4.817.569.000	

ETAT ANNEXE			
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES		
	SECTION I SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	26.412.000	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	638.000	
	Total de la 1ère partie	27.050.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	66.000	
	Total de la 2ème partie	66.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	6.603.000	
	Total de la 3ème partie	6.603.000	
	Total du titre III	33.719.000	
	Total de la sous-section I	33.719.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	121.900.000	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.745.000	
	Total de la 1ère partie	124.645.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages		
	Corporels	660.000	
	Total de la 2ème partie	660.000	

27	Rabie	\mathbf{El}	Aouel	1428
15	avril 2	nn	7	

_	
′)	
L	•

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	30.640.000
	Total de la 3ème partie	30.640.000
	Total du titre III	155.945.000
	Total de la sous-section II	155.945.000
	Total de la section I	189.664.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	189.664.000
	MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	38.252.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2 256 000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	2.256.000
	Total de la 1ère partie	<u>268.000</u> 40.776.000
	3ème Partie	
22.02	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	9.655.000
	Total de la 3ème partie	9.655.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	73.306.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	6.908.000
	Total de la 6ème partie	80.214.000
	Total du titre III	130.645.000
	Total de la sous-section I	l ————

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales	541.288.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	19.212.000
	Total de la 1ère partie	560.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale	135.322.000
	Total de la 3ème partie	135.322.000
	Total du titre III	695.822.000
	Total de la sous-section II	695.822.000
	Total de la section I	826.467.000
	MINISTERE DES PARTICIPATIONS ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-03	Administration centrale — Rémunérations principales	11.200.000
	accessoires de salaires	434.000
	Total de la 1ère partie	11.634.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.800.000
	Total de la 3ème partie	2.800.000
	Total du titre III	14.434.000
	Total de la sous-section I	14.434.000
	Total de la section I	14.434.000
	Total des crédits ouverts au ministre des participations et de la promotion des investissements	14.434.000

ETAT ANNEXE

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVER EN DA
	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	24.800.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	330.000
	Total de la 1ère partie	25.130.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur	
	(ALGEX)	10.590.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	31.644.000
	Total de la 6ème partie	42.234.000
	Total du titre III	67.364.000
	Total de la sous-section I	67.364.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions de wilayas du commerce — Rémunérations principales	264.100.000
31-13	Directions de wilayas du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.228.000
	Total de la 1ère partie	266.328.000
	Total du titre III	266.328.000
	Total de la sous-section II	266.328.000

27	Rabie	El A	Aouel	1428
		15	avril	2007

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Directions régionales du commerce — Rémunérations principales	29.130.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires des salaires	863.000
	Total de la 1ère partie	29.993.000
	Total du titre III	29.993.000
	Total de la sous-section III	29.993.000
	Total de la section I	363.685.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	363.685.000
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	19.098.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.162.000
	Total de la 1ère partie	20.260.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	270.000
	Total de la 2ème partie	270.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.774.000
	Total de la 3ème partie	4.774.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte	29.828.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	17.078.000
	Total de la 6ème partie	46.906.000
	Total du titre III	72.210.000
	Total de la sous-section I	72.210.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.264.464.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	93.644.000
	Total de la 1ère partie	1.358.108.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	5.130.000
	Total de la 2ème partie	5.130.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	316.116.000
	Total de la 3ème partie	316.116.000
	Total du titre III	1.679.354.000
	Total de la sous-section II	1.679.354.000
	Total de la section I	1.751.564.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	1.751.564.000

	ETAT ANNEXE	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	22.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.440.000
	Total de la 1ère partie	25.040.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	5.660.000
	Total de la 3ème partie	5.660.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	10.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du Moudjahid	22.000.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine	22.000.000
	Total de la 6ème partie	54.000.000
	Total du titre III	84.700.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'étude et de recherche sur le mouvement national et de la révolution du 1er Novembre 1954	7.000.000
	Total de la 4ème partie	7.000.000
	Total du titre IV	7.000.000
	Total de la sous-section I	91.700.000

27	Rabie	\mathbf{El}	Aouel	1428
15	avril 2	nn	7	

ETAT	ANNEXE	(suite))
-------------	--------	---------	---

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	82.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.800.000
	Total de la 1ère partie	86.800.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	20.500.000
	Total de la 3ème partie	20.500.000
	Total du titre III	107.300.000
	Total de la sous-section II	107.300.000
	Total de la section I	199.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	199.000.000
	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT SECTION UNIQUE	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	78.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.000.000
	Total de la 1ère partie	81.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
	TO SOUDE - THATVES SUCTATES	l
33-03		10 500 000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.500.000 19.500.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques	5.296.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral	4.186.000
	Total de la 6ème partie	9.482.000
	Total du titre III	109.982.000
	Total de la sous-section I	109.982.000
	Total de la section I	109.982.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	109.982.000
	MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	27.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	800.000
	Total de la 1ère partie	28.300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	6.875.000
	Total de la 3ème partie	6.875.000
	6ème Partie	0.075.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR)	7.200.000
36-02	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	5.200.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM)	13.800.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	5.800.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transports terrestres (ENATT)	4.200.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (E.T.F.I.M)	3.000.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (E.T.F.I.M)	4.400.000
	Total de la 6ème partie	43.600.000
	Total du titre III	78.775.000
	Total de la sous-section I	78.775.000

27	Rabie	\mathbf{El}	Aouel	1428
15	avril 2	nn	7	

ETAT	ANNEXE	(suite))
-------------	--------	---------	---

	ETAT ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	123.512.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.340.000
	Total de la 1ère partie	126.852.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	30.900.000
	Total de la 3ème partie	30.900.000
	Total du titre III	157.752.000
	Total de la sous-section II	157.752.000
	Total de la section I	236.527.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	236.527.000
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	36.642.000
31-03	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	994.000
	Total de la 1ère partie	37.636.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
	Administration centrale — Sécurité sociale	0.160.000
33-03	Administration centrale — Securic Sociale	9.160.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale (IFPM)	46.656.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (INFP)	6.892.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (INRE)	7.182.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA)	15.920.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD)	29.696.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (CAMEMD)	17.750.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	21.580.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	8.800.000
	Total de la 6ème partie	154.476.000
	Total du titre III	201.272.000
	Total de la sous-section I	201.272.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	683.790.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	24.956.000
	Total de la 1ère partie	708.746.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	30.720.000
	Total de la 2ème partie	30.720.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	170.946.000
	Total de la 3ème partie	170.946.000
	Total du titre III	910.412.000
	Total de la sous-section II	910.412.000

27	Rabie El Aouel	1428
15	avril 2007	

1	1
- 1	4
	9

ETAT	ANNEXE	(suite))
-------------	--------	---------	---

	ETAT ANNEAE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales	17.838.402.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et	
	technique — Rémunérations principales Total de la 1ère partie	6.516.252.000
	Total de la Tele parde	24.354.654.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	4.459.600.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	1.629.062.000
	Total de la 3ème partie	6.088.662.000
	Total du titre III	30.443.316.000
	Total de la sous-section III	30.443.316.000
	Total de la section I	31.555.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	31.555.000.000
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	33.774.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.862.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	224.000
	Total de la 1ère partie	37.860.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	66.000
	Total de la 2ème partie	66.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	8.490.000
	Total de la 3ème partie	8.490.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	7.525.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	56.615.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	21.230.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	8.904.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	47.310.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	5.102.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale	95.234.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	38.864.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	18.436.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	18.292.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	12.390.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	7.530.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	13.156.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	33.286.000
	Total de la 6ème partie	383.874.000
	Total du titre III	430.290.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	23.438.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	42.800.000
	Total de la 4ème partie	66.238.000
	Total du titre IV	66.238.000
	Total de la sous-section I	496.528.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	672.204.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	24.824.000
	Total de la 1ère partie	697.028.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.008.000
	Total de la 2ème partie	1.008.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	168.302.000
	Total de la 3ème partie	168.302.000
	Total du titre III	866.338.000
	Total de la sous-section II	866.338.000
	Total de la section I	1.362.866.000

	ETAT ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION II DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales	12.522.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	525.000
	Total de la 1ère partie	13.047.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages	1 200 000
	corporels	1.200.000
	Total de la 2ème partie	1.200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	3.450.000
	Total de la 3ème partie	3.450.000
	Total du titre III	17.697.000
	Total de la sous-section I	17.697.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales	344.070.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	21.262.000
	Total de la 1ère partie	365.332.000
	2ème Partie	
22 12	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	2.586.000
	r 	ı =.550.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	87.134.000	
	Total de la 3ème partie	87.134.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	39.337.000	
	Total de la 5ème partie	39.337.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	46.550.000	
	Total de la 7ème partie	46.550.000	
	Total du titre III	540.939.000	
	Total de la sous-section II	540.939.000	
	Total de la section II	558.636.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	1.921.502.000	
	9	1.921.502.000	
	développement rural MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	1.921.502.000	
	développement rural	1.921.502.000	
	développement rural ——————— MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SECTION I	1.921.502.000	
	développement rural MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	1.921.502.000	
	développement rural MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE SOUS-SECTION I	1.921.502.000	
	développement rural MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	1.921.502.000	
	développement rural	1.921.502.000	
	développement rural	1.921.502.000	
31-01	développement rural	1.921.502.000 17.100.000	
31-01 31-03	développement rural	17.100.000	
	développement rural		
	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Remunérations principales	17.100.000 825.000	
	développement rural	17.100.000 825.000	
	développement rural	17.100.000 825.000	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.287.000	
	Total de la 3ème partie	4.287.000	
	6ème Partie Subventions de fonctionnement		
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (ONSM)	14.320.000	
	Total de la 6ème partie	14.320.000	
	Total du titre III	36.580.000	
	Total de la sous-section I	36.580.000	
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales	370.248.000	
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.225.000	
	Total de la 1ère partie	376.473.000	
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations		
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	3.150.000	
	Total de la 2ème partie	3.150.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	92.562.000	
	Total de la 3ème partie	92.562.000	
	Total du titre III	472.185.000	
	Total de la sous-section III	472.185.000	
	Total de la section I	508.765.000	
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	508.765.000	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA	
	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE		
	SECTION I SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	34.398.000	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	51.570.000	
	accessoires de salaires	2.630.000	
	Total de la 1ère partie	37.028.000	
22.02	3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	8.600.000	
	6ème Partie Subventions de fonctionnement		
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	7.118.000	
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP)	70.000.000	
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	3.728.000	
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	3.174.000	
	Total de la 6ème partie	84.020.000	
	Total du titre III	129.648.000	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité		
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	12.956.824.000	
	Total de la 6ème partie	12.956.824.000	
	Total du titre IV	12.956.824.000	
	Total de la sous-section I	13.086.472.000	

ETAT ANNEXE (suite)				
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité			
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	134.232.000		
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.630.000		
	Total de la 1ère partie	140.862.000		
	3ème Partie Personnel — Charges sociales			
33-13	Services déconcentrés de l'Etat— Sécurité sociale	33.558.000		
	Total de la 3ème partie	33.558.000		
	Total du titre III	174.420.000		
	Total de la sous-section II	174.420.000		
	Total de la section I	13.260.892.000		
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	13.260.892.000		
	MINISTERE DE LA CULTURE			
	SECTION I SECTION UNIQUE			
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activité			
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	31.300.000		
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.980.000		
	Total de la 1ère partie	34.280.000		
	23 D. 45			
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-03		7.825.000		

ETAT ANNEAE (suite)					
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA			
	6ème Partie				
	Subventions de fonctionnement				
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	29.200.000			
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.)	17.250.000			
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel	7.760.000			
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des beaux-arts	26.500.000			
36-06	Subvention au Palais de la culture	13.000.000			
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	18.200.000			
36-09	Subvention à l'office du parc national du Tassili (O.P.N.T)	10.000.000			
36-10	Subventions aux musées nationaux	34.730.000			
36-11	Subventions aux maisons de la culture	90.000.000			
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	15.600.000			
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	15.000.000			
36-14	Subvention à l'office de la protection et de promotion de la vallée du M'Zab	3.000.000			
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	5.200.000			
36-17	Subventions au centre national des manuscrits	2.500.000			
36-18	Subvention à l'agence algérienne pour le rayonnement culturel	3.000.000			
	Total de la 6ème partie	290.940.000			
	Total du titre III	333.045.000			
	TITRE IV				
	INTERVENTIONS PUBLIQUES				
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions				
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthoropologiques et historiques (CNRPAH)	12.000.000			
	Total de la 4ème partie	12.000.000			
	Total du titre IV	12.000.000			
	Total de la sous-section I	345.045.000			

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	105.200.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.000.000
	Total de la 1ère partie	115.200.000
		113.200.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	26.300.000
33-13	Total de la 3ème partie	26.300.000
	Total du titre III	141.500.000
	Total de la sous-section II	
		141.500.000
	Total de la section I Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	486.545.000 486.545.000
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III	
31-01	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	17.200.000
31-01 31-03	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	17.200.000 1.980.000
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	1.980.000
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	1.980.000
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	1.980.000 19.180.000
31-03	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	1.980.000 19.180.000 4800.000
31-03	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	1.980.000 19.180.000 4800.000 4.800.000
31-03	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	1.980.000 19.180.000 4.800.000 4.800.000 23.980.000
31-03	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité Administration centrale — Rémunérations principales	1.980.000 19.180.000 4800.000 4.800.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	MINISTERE DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE L'ARTISANAT		
	SECTION I SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	14.892.000	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	780.000	
	Total de la 1ère partie	15.672.000	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.724.000	
	Total de la 3ème partie	3.724.000	
	6ème Partie Subventions de fonctionnement		
36-01	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	17.986.000	
36-03	Subvention à l'agence nationale de développement de la PME (AND-PME)	3.682.000	
	Total de la 6ème partie	21.668.000	
	Total du titre III	41.064.000	
	Total de la sous-section I	41.064.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	63.870.000	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.500.000	
	Total de la 1ère partie	74.370.000	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	15.968.000	
	Total de la 3ème partie	15.968.000	
	Total du titre III	90.338.000	
	Total de la sous-section II	90.338.000	
	Total de la section I	131.402.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	131.402.000	

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-03	Administration centrale — Rémunérations principales Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	34.000.000 1.088.000
	Total de la 1ère partie	35.088.000
33-03	3ème Partie Personnel — Charges sociales Administration centrale — Sécurité sociale	8.500.000
	Total de la 3ème partie	8.500.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	1.416.930.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé	6.458.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	
36-05	Subventions aux universités	5.635.916.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	778.222.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur	49.826.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles	235.802.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures	130.946.000
	Total de la 6ème partie	8.260.544.000
	Total du titre III	8.304.132.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	9.840.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A.)	13.402.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (C.R.S.T.D.L.A.)	10.200.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (C.R.S.T.A.S.C.)	6.248.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C.)	14.228.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.P.T.A.)	42.450.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (C.E.R.I.S.T)	32.370.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R.)	40.096.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C.)	21.164.000
	Total de la 4ème partie	189.998.000
	Total du titre IV	189.998.000
	Total de la sous-section I	8.494.130.000
	Total de la section I	8.494.130.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	8.494.130.000
	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	15.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.500.000
	Total de la 1ère partie	17.100.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.908.000
	Total de la 3ème partie	3.908.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran	9.000.000
	Total de la 6ème partie	9.000.000
	Total du titre III	30.038.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution à l'agence spatiale algérienne (ASAL)	
44-03	Contribution at a agence spatiale algerenie (ASAE)	7.930.000
44-03	Total de la 4ème partie	33.021.000
	Total du titre IV	40.951.000
	Total de la sous-section I	40.951.000
	Total de la sous-section I	70.989.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	33.482.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.225.000
	Total de la 1ère partie	36.707.000
		30.707.000
	2ème Partie	
22.12	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	2.226.000
	Total de la 2ème partie	2.226.000
		2.22 3.3 3 5
	3ème Partie	
33-13	Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	0.027.005
33-13		8.927.000
	Total du titre III	8.927.000
	Total do la sour section II	47.860.000
	Total de la sous-section II	47.860.000
	Total des grédits ouverts ou ministre de le poste et des	118.849.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	118.849.000

27	Rabi	e El	Aou	el 14	28
15	avril	200	7		

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 24

4/	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
21.01	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	11.800.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	200.000
	Total de la 1ère partie	12.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	Total du titre III	15.000.000
	Total de la sous-section I	15.000.000
	Total de la section I	15.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	15.000.000
	MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	17.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.000.000
	Total de la 1ère partie	18.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.000.000
	Total de la 3ème partie	4.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (INFP)	10.000.000
36-02	Subvention aux instituts de formation professionnelle	56.377.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (CFPA)	
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP)	400.000.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle	10.000.000
	Total de la 6ème partie	2.092.377.000
	Total du titre III	2.114.377.000
	Total de la sous-section I	2.114.377.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	110 000 000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	110.000.000 8.000.000
	Total de la 1ère partie	118.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	28.000.000
	Total de la 3ème partie	28.000.000
	Total du titre III	146.000.000
	Total de la sous-section II	146.000.000
	Total de la section I	2.260.377.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	2.260.377.000

	ETAT ANNEXE	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	22.134.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.398,000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	66.000
	Total de la 1ère partie	23.598.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	5.550.000
	Total de la 3ème partie	5.550.000
	Total du titre III	29.148.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
44-06	Action économique — Encouragements et interventions Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S.)	7.392.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	4.716.000
	Total de la 4ème partie	12.108.000
	Total du titre IV	12.108.000
	Total de la sous-section I	41.256.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales	297.528.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.486.000
	Total de la 1ère partie	307.014.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	280.000
	Total de la 2ème partie	280.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	74.382.000
	Total de la 3ème partie	74.382.000
	Total du titre III	381.676.000
	Total de la sous-section II	381.676.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Rémunérations principales	484.320.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	31.488.000
	Total de la 1ère partie	515.808.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Pensions de service et pour dommages corporels	1.748.000
	Total de la 2ème partie	1.748.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Sécurité sociale	121.080.000
	Total de la 3ème partie	121.080.000
	Total du titre III	638.636.000
	Total de la sous-section III	638.636.000
	Total de la section I	1.059.568.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	1.059.568.000

	ETAT ANNEXE	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'INDUSTRIE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	35.100.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.064.000
	Total de la 1ère partie	37.164.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	8.755.000
	Total de la 3ème partie	8.755.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	17.517.000
	Total de la 6ème partie	17.517.000
	Total du titre III	63.436.000
	Total de la sous-section I	63.436.000
	Total de la section I	63.436.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie	63.436.000
	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	18.140.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.650.000
	Total de la 1ère partie	19.790.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.540.000
	Total de la 3ème partie	4.540.000
	Total du titre III	24.330.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-12	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICPRI) au profit des titulaires de pensions d'invalidité	12.809.000.000
46-13	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICAR) au profit des titulaires d'allocations de retraite	1.140.000.000
	Total de la 6ème partie	13.949.000.000
	Total du titre IV	13.949.000.000
	Total de la sous-section I	13.973.330.000
	Total de la section I	13.973.330.000
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	4.518.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	200.000
	Total de la 1ère partie	4.718.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	1.128.000
	Total de la 3ème partie	1.128.000
	Total du titre III	5.846.000
	Total de la sous-section I	5.846.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	88.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.760.000
	Total de la 1ère partie	94.760.000
	3ème Partie	
33-13	Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	22.000.000
	Total de la 3ème partie	22.000.000
	Total du titre III	116.760.000
	Total de la sous-section II	116.760.000
	Total de la section II	122.606.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la sécurité	
	sociale	14.095.936.000
	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	17 272 000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	17.272.000 450.000
	Total de la 1ère partie	17.722.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
	1 CISOTHEI — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.318.000

Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse	4.500.000 7.604.000 6.705.000 6.668.000 669.100.000 6.660.000
Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse	7.604.000 6.705.000 6.668.000 669.100.000
Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti	7.604.000 6.705.000 6.668.000 669.100.000
physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti	6.705.000 6.668.000 669.100.000
l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S.) Birkhadem Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) (Constantine) Subventions aux établissements spécialisés	6.668.000 669.100.000
établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) (Constantine)	669.100.000
Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	
Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	6.660.000
Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	3.800.000
de vention a reasonssement bar Ramma a Gran	3.150.000
Total de la 6ème partie	708.187.000
Total du titre III	730.227.000
Total de la sous-section I	730.227.000
SOUS-SECTION II	
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
TITRE III	
MOYENS DES SERVICES	
1ère Partie	
Personnel — Rémunérations d'activité	
Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	116.356.000
Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	450.000
Total de la 1ère partie	116.806.000
3ème Partie	
Personnel — Charges sociales	
Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	29.090.000
Total de la 3ème partie	29.090.000
Total du titre III	145.896.000
Total de la sous-section II	145.896.000
Se	TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité rivices déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales

27	Rabi	e El	Aou	el 14	28
15	avril	200	7		

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 24

ETAT	ANNEXE	(suite))
-------------	--------	---------	---

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales	72.298.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.714.000
	Total de la 1ère partie	76.012.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	18.075.000
	Total de la 3ème partie	18.075.000
	Total du titre III	94.087.000
	Total de la sous-section III	94.087.000
	Total de la section I	970.210.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale	970.210.000
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	15.090.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.125.000
	Total de la 1ère partie	16.215.000
	7	10.210.000
	3ème Partie	19,210,000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	10,210,000
33-03	3ème Partie	3.773.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA)	9.233.000
36-06	Subvention à l'institut nationale supérieur de pêche et d'aquaculture (I.N.S.P.A)	5.378.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	2.873.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	3.075.000
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA)	8.265.000
	Total de la 6ème partie	28.824.000
	Total du titre III	48.812.000
	Total de la sous-section I	48.812.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	45 102 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	45.102.000 7.726.000
	Total de la 1ère partie	52.828.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	11.276.000
	Total de la 3ème partie	11.276.000
	Total du titre III	64.104.000
	Total de la sous-section II	64.104.000
	Total de la section I	112.916.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	112.916.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	54.255.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.439.000
	Total de la 1ère partie	55.694.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	13.600.000
	Total de la 3ème partie	13.600.000
	6ème Partie	
26.01	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sports et de jeunesse	68.838.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	15.354.000
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (CIAJ)	91.230.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW)	68.648.000
	Total de la 6ème partie	244.070.000
	Total du titre III	313.364.000
	Total de la sous-section I	313.364.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	899.414.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.663.000
	Total de la 1ère partie	910.077.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	224.869.000
	Total de la 3ème partie	224.869.000
	Total du titre III	1.134.946.000
	Total de la sous-section II	1.134.946.000
	Total de la section I	1.448.310.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports.	1.448.310.000

NººS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TOURISME	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	15.406.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.844.000
	Total de la 1ère partie	17.250.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.852.000
	Total de la 3ème partie	3.852.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme	6.066.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	4.014.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques	4.698.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	4.446.000
	Total de la 6ème partie	19.224.000
	Total du titre III	40.326.000
	Total de la sous-section I	40.326.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	21.160.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.000.000
	Total de la 1ère partie	24.160.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	5.290.000
	Total de la 3ème partie	5.290.000
	Total du titre III	29.450.000
	Total de la sous-section II	29.450.000
	Total de la section I	69.776.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme	69.776.000

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté interministériel du 20 Safar 1428 correspondant au 10 mars 2007 complétant l'arrêté interministériel du 30 Ramadhan 1427 correspondant au 23 octobre 2006 portant nomination de juges assesseurs près les tribunaux militaires.

Par arrêté interministériel du 20 Safar 1428 correspondant au 10 mars 2007, les dispositions de l'arrêté interministériel du 30 Ramadhan 1427 correspondant au 23 octobre 2006, sont complétées comme suit :

Sont nommés en qualité de juges assesseurs près les tribunaux militaires, pour l'année judiciaire 2006-2007, les militaires de l'armée nationale populaire dont les noms suivent :

- Abdelkader Lechkhem,
- Abdelhamid Ghriss.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Arrêté interministériel du 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007 fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya".

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales,

Le ministre des finances,

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990, complétée, relative à la wilaya ;

Vu la loi n° 90-21 du 15 août 1990, modifiée et complétée, relative à la comptabilité publique ;

Vu la loi n° 99-11 du 15 Ramadhan 1420 correspondant au 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000, notamment son article 89 ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003, notamment son article 123 ;

Vu le décret présidentiel n° 06-176 du 27 Rabie Ethani 1427 correspondant au 25 mai 2006 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 83-666 du 12 novembre 1983, modifié, fixant les règles relatives à la copropriété et à la gestion des immeubles collectifs ;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 97-154 du 3 Moharram 1418 correspondant au 10 mai 1997 relatif à l'administration des biens immobiliers :

Vu le décret exécutif n° 05-305 du 15 Rajab 1426 correspondant au 20 août 2005 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé " Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya";

Arrêtent:

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 05-305 du 15 Rajab 1426 correspondant au 20 août 2005, susvisé, le présent arrêté a pour objet de déterminer la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya".

- Art. 2. Les recettes imputables sur le compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya" sont les suivantes :
 - le produit de la taxe d'habitation ;
- les subventions éventuelles de l'Etat ou des collectivités locales ;
 - les dons et legs ;
- les contributions volontaires de toutes personnes physiques ou morales.
- Art. 3. Les dépenses imputables sur ce compte concernent :
- 1 Les frais engagés au titre des travaux nécessaires à la réhabilitation et la rénovation des parties communes du parc immobilier de la wilaya à savoir :
- les frais relatifs aux études et aux expertises des travaux de rénovation et de réhabilitation des parties communes du parc immobilier de la wilaya;

- l'entretien courant des cages d'escalier et toutes les parties communes ainsi que les frais de réparation afférents aux murs, la toiture, la terrasse, l'étanchéité, les façades, balcons et loges, les têtes de cheminées, les canalisations d'eau, de gaz, d'électricité, les tuyaux d'égouts, ceux d'écoulement des eaux pluviales, escaliers, cages d'escalier, paliers et tous les locaux affectés au service exclusif de l'immeuble;
- les frais de ravalement des façades, y compris les frais de peinture des balustrades, barres d'appui des balcons et fenêtres;
- les frais d'entretien et d'aménagement des locaux compris dans les parties communes générales, y compris les frais de peinture ;
- les frais de pose et de réparation des installations d'éclairage des parties communes;
- les frais relatifs à l'entretien et aux réparations des caves et vides sanitaires ;
- et exceptionnellement, les frais relatifs aux travaux de renforcement de la structure et des planchers ;
- 2 Les frais engagés au titre des travaux de remise en état et maintenance des équipements de services liés à l'exploitation de la bâtisse et qui concernent les travaux de réfection totale ou partielle des ascenseurs, ainsi que leurs accessoires;
 - 3 La contribution due pour la société "Sonelgaz".
- Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007.

Le ministre des finances

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

Mourad MEDELCI

Le secrétaire général

Abdelkader OUALI



Arrêté interministériel du 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007 fixant les modalités de suivi et de l'évaluation du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya".

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le ministre des finances,

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990, complétée, relative à la wilaya ;

Vu la loi n° 90-21 du 15 août 1990, modifiée et complétée, relative à la comptabilité publique ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003, notamment son article 123 ;

Vu le décret présidentiel n° 06-176 du 27 Rabie Ethani 1427 correspondant au 25 mai 2006 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 83-666 du 12 novembre 1983, modifié, fixant les règles relatives à la copropriété et à la gestion des immeubles collectifs ;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 97-154 du 3 Moharram 1418 correspondant au 10 mai 1997 relatif à l'administration des biens immobiliers ;

Vu le décret exécutif n° 05-305 du 15 Rajab 1426 correspondant au 20 août 2005 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya";

Arrêtent :

Article. 1er — En application des dispositions de l'article 4 du décret exécutif n° 05-305 du 15 Rajab 1426 correspondant au 20 août 2005, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités de suivi et de l'évaluation du compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya".

Art. 2. — La mission principale de ce fonds consiste en la prise en charge des frais engagés au titre des travaux de la réhabilitation et la rénovation des parties communes du parc immobilier de la wilaya, ainsi que les travaux de remise en état et maintenance des équipements de services liés à l'exploitation de la bâtisse.

Ces travaux concernent le parc immobilier des communes de la wilaya.

Art. 3. — La liste des immeubles à réhabiliter est fixée par arrêté du wali.

Pour être éligible à l'aide de ce fonds, les copropriétaires doivent être organisés en comité d'immeuble, administrateur de biens, comité de quartier ou toute autre forme.

Art. 4. — Le wali met en place une commission chargée de l'assister dans la gestion et le suivi des activités de ce compte.

Cette commission est chargée notamment :

- d'arrêter l'état des lieux des immeubles à réhabiliter :
 - d'arrêter les priorités des interventions ;
- de définir les critères de sélection des immeubles à réhabiliter;
 - de dresser la liste des immeubles à réhabiliter ;
- d'évaluer, de suivre et de contrôler les opérations de réhabilitation.
- Art. 5. Les immeubles concernés par cette réhabilitation doivent faire l'objet d'un programme d'activités annuel ou pluriannuel qui détermine les coûts des opérations, les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation.
- Art. 6. Les ordonnateurs de ce compte d'affectation spéciale sont tenus de présenter le plan d'action ainsi que le bilan annuel d'exécution au ministère de l'intérieur et des collectivités locales et au ministère des finances à la fin de chaque exercice.
- Art. 7. Les modalités d'utilisation des crédits de ce fonds obéissent en matière de contrôle, aux règles établies par la législation et la réglementation en vigueur relatives aux finances publiques.
- Art. 8. Le présent arrêté sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007.

Le ministre des finances

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

Mourad MEDELCI

Le secrétaire général

Abdelkader OUALI

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de l'emploi (ANEM).

Par arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006, et en application des dispositions de l'article 8 du décret exécutif n° 06-77 du 19 Moharram 1427 correspondant au 18 février 2006 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi, sont désignés pour une durée de trois (3) ans renouvelable, membres du conseil d'administration de l'agence nationale de l'emploi, Mme et MM. :

 Benkhaled Abd El Kader, représentant du ministre chargé du travail, président ;

- Aït Ouarab Omar, représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales;
- Ogab Boubakeur, représentant du ministre chargé des affaires étrangères ;
- Aïssani Kamel, représentant du ministre chargé des finances :
- Berimi Zoubir, représentant du ministre chargé de l'emploi;
- Chergou Akila, représentante du ministre chargé de la formation professionnelle;
- Rachid Abdelhak, représentant du ministre chargé de la PME/PMI;
- Ihaddaden Toufik, représentant de l'autorité chargée de la planification;
- Othmane Abd El Hamid, représentant de l'autorité chargée de la fonction publique;
- Souaber Hassen, représentant du directeur général de l'office national des statistiques;
- Lardja Mohamed, représentant de la confédération algérienne du patronat ;
- Sahari Djelloul, représentant de la confédération nationale du patronat algérien ;
- Benkaidali Abd El Hamid, représentant de l'union nationale des entrepreneurs publics ;
- Adjabi Salah, Louati Tayeb, Telli Achour, représentants de l'union générale des travailleurs algériens;
- Bahmouchi Abd El Kader, représentant élu des travailleurs de l'agence nationale de l'emploi (ANEM).

Arrêté du 16 Dhou El Kaada 1427 correspondant au 7 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 4 Safar 1426 correspondant au 15 mars 2005 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse nationale des

retraites.

Par arrêté du 16 Dhou El Kaada 1427 correspondant au 7 décembre 2006, l'arrêté du 4 Safar 1426 correspondant au 15 mars 2005 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse nationale des retraites est modifié comme suit :

"— au titre des représentants des travailleurs ressortissants de la caisse désignés par les organisations les plus représentatives à l'échelle nationale :

MM. :

- Abdelaali Meziani ;
- Smaïl Allaouchiche;
- Abdelouahab Arafa;
- Mohamed Sahraoui;
- Ali Belhouchet;

..... (le reste sans changement).....".

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté interministériel du 16 Moharram 1428 correspondant au 4 février 2007 fixant le montant et les modalités d'attribution des indemnités au directeur général, au secrétaire général, aux membres des commissions ainsi qu'aux personnels mis à la disposition du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie.

Le ministre des finances,

Le ministre de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 90-21 du 15 août 1990, modifiée et complétée, relative à la comptabilité publique ;

Vu la loi n°04-10 du 27 Journada Ethania 1425 correspondant au 14 août 2004 relative à l'éducation physique et aux sports ;

Vu le décret présidentiel n° 06-176 du 27 Rabie Ethani 1427 correspondant au 25 mai 2006 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 05-258 du 13 Journada Ethania 1426 correspondant au 20 juillet 2005 portant création du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie ;

Vu le décret exécutif n° 05-410 du 16 Ramadhan 1426 correspondant au 19 octobre 2005 fixant les attributions du ministre de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 26 Moharram 1427 correspondant au 25 février 2006 portant désignation du directeur général des neuvièmes jeux africains en Algérie;

Vu l'arrêté du 6 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 5 avril 2006 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des structures, organes et commissions spécialisées du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains 2007 en Algérie;

Arrêtent :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 20 du décret exécutif n° 05-258 du 13 Journada Ethania 1426 correspondant au 20 juillet 2005, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer le montant et les modalités d'attribution des indemnités au directeur général des jeux, au secrétaire général, aux membres des commissions ainsi qu'aux personnels mis à la disposition du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie.

Art. 2. — Il est alloué au directeur général des jeux, au secrétaire général et aux membres des commissions une indemnité forfaitaire mensuelle fixée comme suit :

directeur général des jeux : 35.000 DA
secrétaire général : 26.000 DA
président de commission : 22.000 DA
membre des commissions : 18.000 DA

Art. 3. — Il est alloué aux personnels d'encadrement des services administratifs et techniques relevant du secrétariat général du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie une indemnité forfaitaire mensuelle fixée comme suit :

chargé d'études et de suivi : 18.000 DA
chef de département : 18.000 DA
chef de service : 15.000 DA

- Art. 4. Les personnels permanents mis à la disposition du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie bénéficient d'une indemnité forfaitaire mensuelle fixée comme suit :
- personnels classés de la catégorie 4 à la catégorie 10 : 9.000 DA
- personnels classés de la catégorie 11 à la catégorie 15 : 11.000 DA
- personnels classés de la catégorie 16 à la catégorie 20 : 13.000 DA
- Art. 5. Les personnels temporaires mis à la disposition du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie bénéficient d'une indemnité journalière fixée comme suit :
- personnels classés de la catégorie 4 à la catégorie 10 : 500 DA ;
- personnels classés de la catégorie 11 à la catégorie 15 : 700 DA ;
- personnels classés de la catégorie 16 à la catégorie 20 : 900 DA.
- Art. 6. L'indemnité prévue aux articles 2, 3 et 4 ci-dessus est servie du 25 février 2006 au 31 juillet 2007, à compter de la date d'installation.

Elle rémunère la présence et la participation effectives aux travaux liés à la préparation, au déroulement et à l'élaboration des bilans des jeux.

Toutefois, les personnels assumant les tâches inhérentes à l'inventaire des biens, à la liquidation et à la clôture des comptes ouverts au nom du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie continuent à bénéficier de leur indemnité jusqu'au 31 décembre 2007.

Art. 7. — L'indemnité prévue à l'article 5 ci-dessus est servie du 9 juillet au 25 juillet 2007 inclus.

- Art. 8. L'indemnité prévue aux articles 2, 3 et 4 et 5 ci-dessus est attribuée après service fait et imputée au budget du comité d'organisation des neuvièmes jeux africains en Algérie.
- Art. 9. Le présent arrêté sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 16 Moharram 1428 correspondant au 4 février 2007.

Le ministre des finances

Le ministre de la jeunesse et des sports

Mourad MEDELCI

Yahia GUIDOUM

MINISTERE DU TOURISME

Arrêté interministériel du 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007 fixant les modalités d'utilisation mixte des eaux thermales et minérales naturelles ou eaux de source.

Le ministre des ressources en eau,

Le ministre du tourisme.

Vu le décret présidentiel n° 06-176 du 27 Rabie Ethani 1427 correspondant au 25 mai 2006 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 04-196 du 27 Journada El Oula 1425 correspondant au 15 juillet 2004 relatif à l'exploitation et la protection des eaux minérales naturelles et des eaux de source :

Vu le décret exécutif n° 07-69 du Aouel Safar 1428 correspondant au 19 février 2007 fixant les conditions et les modalités d'octroi de la concession d'utilisation et d'exploitation des eaux thermales ;

Arrêtent :

Article 1er — En application des dispositions de l'article 39 du décret exécutif n° 04-196 du 27 Journada El Oula 1425 correspondant au 15 juillet 2004, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités d'utilisation mixte des eaux thermales et minérales naturelles ou eaux de source.

- Art. 2. Il est entendu par utilisation mixte l'exploitation à partir d'une même source d'eaux thermales à des fins thérapeutiques ou en tant qu'eaux minérales naturelles ou eaux de source.
- Art. 3. En raison de leur débit, des sources d'eaux thermales peuvent, en sus de leur utilisation thérapeutique, être exploitées en tant qu'eaux minérales naturelles ou eaux de source.
- Art. 4. Les demandes d'exploitation des eaux thermales en tant qu'eaux minérales naturelles ou eaux de source sont adressées au ministre du tourisme qui les soumet au comité technique pour avis.
- Art. 5. Après avis favorable du comité technique, les demandes retenues sont transmises au ministre des ressources en eau, pour traitement dans le cadre des dispositions du décret exécutif n° 04-196 du 27 Journada El Oula 1425 correspondant au 15 juillet 2004, susvisé.
- Art. 6. Le présent arrêté sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Safar 1428 correspondant au 4 mars 2007.

Le ministre des ressources en eau

Le ministre du tourisme

Abdelmalek SELLAL

Nourreddine MOUSSA